
EN NOTRE NOM
PROMOUVOIR LA PAIX PAR LA JUSTICE
Réflexions sur le rôle du Canada dans le monde

Publications occasionnelles d'Inter Pares

Inter Pares est une organisation canadienne qui œuvre à la promotion de la justice sociale au niveau international. Au Canada et dans les différentes parties du monde où nous travaillons, nous cherchons à favoriser une meilleure compréhension des causes profondes de la pauvreté et de l'injustice et du besoin inhérent de changement social. Nous appuyons des communautés dans les pays en développement afin de créer un avenir sain et sûr pour tous. Nous soutenons la lutte des gens pour l'autodétermination, leurs efforts pour défier les obstacles structurels au changement et les approches alternatives de développement qu'ils mettent de l'avant.

En notre nom

Promouvoir la paix par la justice

Réflexions sur le rôle du Canada dans le monde

Un mémoire présenté à l'honorable Bill Graham,
ministre des Affaires étrangères
par Inter Pares Ottawa, avril 2003

Ce mémoire veut enrichir le débat sur le rôle essentiel joué par le Canada dans le monde, un débat lancé à la fin janvier 2003¹ par l'honorable Bill Graham, ministre des Affaires étrangères, dans son appel au « Dialogue sur la politique étrangère ». Ces réflexions sont fondées sur le travail réalisé à l'échelle internationale par Inter Pares depuis près de trente ans.

Un dialogue sur la politique étrangère est un document qui vise à déterminer le cadre d'ensemble des interventions du Canada dans le monde en s'appuyant sur les objectifs et les valeurs du Canada. Les Canadiennes et les Canadiens y trouveront sans doute des raisons d'être fiers, s'il s'avère que ces valeurs se matérialisent. Par contre, ils y verront tout autant de motifs d'inquiétude en constatant que les choix du Canada risquent de ne pas nécessairement toujours refléter ses principes.

Le document se fonde de manière explicite sur les valeurs et la culture auxquelles les Canadiens sont attachés, et qui servent de base aux interventions du Canada dans le monde. Ces valeurs englobent la sécurité et la prospérité, la tolérance et le respect de la diversité, la démocratie et l'application des droits de la personne, de même que la possibilité de s'épanouir et la justice pour tous. La plupart des Canadiennes et Canadiens sont indubitablement fiers d'associer ces valeurs à leur société et aux interventions du Canada dans le monde. Compte tenu des années d'expérience d'Inter Pares en Afrique, en Asie et en Amérique latine, nous sommes bien conscients que ces valeurs représentent un idéal aussi souvent trahi que respecté. Elles constituent pourtant des balises importantes pour quiconque tente d'agir dans le monde en restant fidèle à ses principes.

Revendiquer une politique étrangère axée sur les valeurs
Quand on examine les valeurs évoquées dans le document du ministre, il faut se rappeler que les Canadiennes et les Canadiens n'ont pas le monopole de ces valeurs, et que celles-ci ne sont pas spécifiquement propres au Canada. Il faut aussi reconnaître qu'il ne s'agit pas uniquement non plus de valeurs judéo-chrétiennes, ni même occidentales.

En fait, elles sont au cœur de l'écrasante majorité des traditions spirituelles et culturelles qui ont insufflé à ce pays son énergie, sa vitalité et son espoir. Si le Canada les a adoptées à son tour, il doit se rappeler qu'elles lui ont été léguées par l'amalgame des cultures et traditions spirituelles à la base de la société canadienne. C'est le moment où jamais de s'en souvenir, à l'heure où notre gouvernement, en tant que partenaire dans la « guerre au terrorisme », limite les droits civils des Canadiennes et des Canadiens et d'autres résidents légitimes du Canada sur la base de leur pays d'origine et de leur ethnie – notamment par l'entremise des projets de loi C-36 et C-17.

Dans *Un dialogue sur la politique étrangère*, on déclare :

« Dans un monde qui se caractérise par une intégration croissante, le Canada a la possibilité d'apporter une contribution décisive par son influence et son action... les Canadiens savent qu'il en va de leur intérêt à long terme de contribuer à bâtir un monde plus juste... Une communauté mondiale ouverte et prospère offrira de nouvelles possibilités aux Canadiens. Notre avenir est intimement lié à celui des autres. »

La plupart des Canadiennes et des Canadiens seront d'accord. En ces temps troublés, plusieurs soutiendront aussi que notre gouvernement doit s'appuyer sur ces valeurs et ces principes pour décider s'il doit opter pour la guerre ou pour la voie plus courageuse de l'édification de la paix, au moment où tant d'autres obéissent à l'appel aux armes.

Le document sur la politique étrangère du Canada parle de « collaborer avec les États-Unis et ses autres alliés pour protéger les valeurs auxquelles nous adhérons tous, telles que la liberté, la tolérance et le respect de la diversité culturelle. »

À l'heure qu'il est, on est vraiment en droit de se demander à quel point « les États-Unis et ses autres alliés », sans parler du Canada lui-même, chérissent ces valeurs et y adhèrent. Quoi qu'il en soit, il faut admettre que la seule façon de préserver ces valeurs consiste à les affirmer sans aucune équivoque et à les appliquer. Suspending l'application de nos valeurs sous prétexte de les défendre, c'est reconnaître par le fait même, qu'elles ont déjà été vaincues et qu'elles sont impossibles à défendre.

Suspendre l'application de nos valeurs sous prétexte de les défendre, c'est reconnaître par le fait même, qu'elles ont déjà été vaincues et qu'elles sont impossibles à défendre.

C'est quand nos principes et nos valeurs sont soumis au plus grand danger que sonne l'heure de vérité, parce que c'est le moment même de les appliquer. Devant la déraison et l'inhumanité, il faut absolument préserver notre humanité et notre raison pour garantir la primauté de ces valeurs. C'est là une des leçons de l'Histoire.

Terrorisme, militarisme et paix

Un thème récurrent de l'appel au dialogue du gouvernement est la question du terrorisme. C'est le phénomène du terrorisme international qui justifierait la prétention selon laquelle « le monde a changé » et qu'il faut donc repenser le rôle que nous y jouons.

C'est la propagande plus que l'analyse qui crée le terrorisme. On accole l'étiquette de « terroriste » si facilement et avec une telle absence de subtilité qu'on en vient à occulter la réalité. On ne fait plus les distinctions importantes qui sont essentielles à l'analyse et à l'action constructive. Quelles que soient la fonction et l'utilité de cette construction de l'esprit, le terrorisme n'a rien de nouveau : il est aussi vieux que l'oppression et la résistance, aussi vieux que la guerre elle-même. Et il n'est ni plus courant, ni plus répandu de nos jours qu'il l'a été en d'autres temps. Il s'est seulement rapproché du quotidien de certains d'entre nous.

Le fléau qui frappe la planète n'est pas le terrorisme, c'est le militarisme. Ce que nous qualifions de terrorisme est le prolongement logique et inévitable du militarisme qui a pris de plus en plus d'ampleur depuis la fin de la deuxième Guerre mondiale. Le terrorisme est un produit – et un outil – du militarisme. Des millions de gens le savent au Canada, en Europe et dans le monde entier, et ils se lèvent dans un geste de résistance pacifique et de dissension. Et

parmi eux, on trouve les dizaines de millions de participantes et de participants du mouvement contre la guerre qui émerge au cœur même des États-Unis. Ces hommes et ces femmes sont en campagne contre cette guerre, et contre l'idéologie militariste épousée par l'administration actuelle à Washington.

Ils affirment que l'on peut combattre le militarisme dans le monde en soutenant la paix sans relâche, en parole et en action. Le Canada a l'occasion de le faire, sans équivoque, avec vigueur, avec courage. Notre gouvernement se doit d'agir pour la paix, comme le font tous les citoyens et les citoyennes canadiens qui manifestent leur opposition dans la rue.

Le Canada a l'occasion de combattre le militarisme en soutenant la paix sans relâche, en parole et en action.

On accuse ceux et celles qui s'opposent à la guerre d'adopter une politique « d'atermolement », d'échapper à leurs obligations à l'heure où le danger menace. N'ayons pas peur des mots. La logique militariste d'aujourd'hui n'est pas celle de 1939. C'est celle de 1945. La logique d'Hiroshima, terrible et cynique. C'est la logique de la xénophobie, de l'ethnicité et du nationalisme. Elle ne recherche pas la paix, ni la libération : c'est la logique du pouvoir et de la domination absolus. C'est la logique de la guerre absolue. C'est une logique à somme nulle, qui aboutira inévitablement à un cataclysme mondial.

S'attaquer aux racines de la violence

Un dialogue sur la politique étrangère nous demande de répondre à plusieurs questions :

« Quelles devraient être nos priorités lorsqu'il s'agit d'assurer la sécurité des Canadiens ? Le Canada doit-il accorder plus d'importance aux opérations de combat ? ... Devrions-nous nous concentrer sur des mesures de sécurité de portée générale, comme celles visant à contrer la dégradation de l'environnement et la propagation des maladies infectieuses ? Quel rôle particulier devrions-nous jouer dans la promotion de la sécurité mondiale ? Comment les forces armées canadiennes peuvent-elles le mieux contribuer à la réalisation de nos objectifs en matière de politique étrangère ? En se concentrant sur la défense nationale et continentale ? En participant aux missions de combat dans le cadre de ses coalitions internationales ? En contribuant aux missions de paix ? Ou en s'acquittant de toutes ces tâches à la fois ? Le Canada devrait-il déployer plus d'efforts pour remédier aux

conditions qui provoquent les conflits et l'insécurité au-delà de nos frontières ? »

Notre réponse est sans équivoque : le Canada doit déployer plus d'efforts pour remédier aux conditions qui provoquent les conflits et l'insécurité au-delà de nos frontières, et même à l'intérieur de celles-ci. L'un des dilemmes majeurs de la gouvernance nationale et internationale d'aujourd'hui est l'expansion incontrôlée de la militarisation aux quatre coins du globe. Ce phénomène pernicieux s'accompagne des ravages économiques et sociaux imputables au changement technologique, à la monopolisation du marché, à la concentration sans précédent de la richesse et du pouvoir des grandes sociétés qui n'ont jamais eu si peu de comptes à rendre et de règles à respecter, et de son corollaire, l'érosion du pouvoir régulateur des États légitimes.

Au moment où nous écrivons ce texte, nous sommes stupéfaits de la violence qui ravage le monde et nous savons que les choses ne peuvent que s'aggraver, à l'heure où se déchaînent les fauves de la guerre, qui dépouillent leurs ennemis de toute humanité en plaidant le caractère sacré de leur agression. Notre jeune millénaire – qui devait nous offrir les dividendes de la paix – a été marqué de la pire militarisation qui soit, une militarisation à l'échelle de la planète pour la première fois dans l'histoire. C'est la nouvelle signification de la « mondialisation ».

Le Canada a participé – et participe toujours – à cette militarisation. Il est temps d'amorcer une réflexion sérieuse pour déterminer si nous voulons vraiment continuer dans cette voie.

Cette militarisation ne se limite pas à la course mondiale aux armements et à son influence croissante dans le monde. Elle se manifeste aussi par l'imposition de la logique militaire et du pouvoir des armes pour endiguer les profondes contradictions politiques et sociales dont la réconciliation exigerait plutôt la compréhension mutuelle, la tolérance et la justice.

La militarisation est un processus de contrôle – contrôle social et contrôle des esprits, autant que contrainte physique. On dit souvent que la première victime de la guerre, c'est la vérité. En fait, c'est la liberté civile qui est la première victime de la guerre – l'indispensable liberté de connaître la vérité, de dire la vérité et d'agir en fonction de la vérité, l'un des droits légitimes de tout citoyen et citoyenne libre et conscient. La militarisation ne peut pas faire bon ménage avec la liberté. Le bras droit de la militarisation est la propagande, et c'est la propagande qui lui sert aussi de bouclier. C'est ce qui explique que le recours aux armes apporte rarement la liberté dont on invoque si souvent la défense pour justifier une agression.

C'est ce qui explique l'omniprésence de la désinformation qui frappe tout autant le Canada que le reste du monde : les citoyennes et les citoyens ne savent plus qui croire et en arrivent même à douter de leur propre jugement. Et la désinformation n'est pas uniquement le fait des gouvernements. La concentration des médias aux mains d'intérêts idéologiques particuliers a transformé des médias de première importance en tribunes vouées au réquisitoire, au parti pris et à la paranoïa.

Au même moment, nous assistons cependant à une profonde mobilisation mondiale de citoyennes et de citoyens libres qui s'unissent pour répudier le militarisme, la propagande et l'érosion des droits et libertés. Ces hommes et ces femmes clament tous d'une même voix : « Nous sommes contre cette violence et cette agression – vous ne parlez pas en notre nom ! »

Les racines de la paix

Inter Pares travaille de concert avec des organisations du monde entier qui participent à cette mobilisation et dont la mission consiste à promouvoir la paix et la liberté au sein de leur collectivité, de leur nation et du monde entier. Ce n'est pas un simple processus de résistance. Il s'agit plutôt d'un projet positif qui consiste à réinventer la paix et la liberté au sein de nos sociétés et dans tout ce que nous faisons, à agir en notre nom et en communion avec ceux et celles qui ont choisi de réclamer le pouvoir de la citoyenneté responsable.

La paix est enracinée dans la justice. Elle est enracinée dans le principe d'autodétermination des peuples et des personnes, soit le droit pour chacun d'agir en son nom et sans contrainte. La paix suppose donc un profond respect de l'autre, de son lieu d'appartenance, de ses idées, de ses aspirations et de ses gestes en vue de réaliser le monde qu'il imagine. La paix consiste à accepter la diversité et à la nourrir. Elle est ouverture à l'autre. La paix, c'est le dialogue au sein des sociétés et des cultures et entre celles-ci.

La paix est aussi enracinée dans la responsabilité civique et l'imputabilité, dans un monde où les gouvernements rendent des comptes aux citoyennes et citoyens et où les citoyennes et citoyens sont responsables les uns envers les autres. On pourra édifier et préserver la paix seulement quand les gens auront été capables d'exprimer leurs aspirations et de concilier leurs différences pour établir des intérêts et des

La paix est enracinée dans la justice, la responsabilité civique et l'imputabilité des pouvoirs publics.

projets communs en vue de protéger leurs moyens d'existence, leurs familles, leurs collectivités, leurs cultures et leurs nations.

La paix se nourrit des affinités, des liens établis au-delà de la distance, du temps et de la culture. Elle se nourrit de la myriade de petits gestes accomplis au jour le jour par des citoyennes et des citoyens qui travaillent ensemble à faire du monde un lieu sûr et chaleureux où l'on peut créer et maintenir des moyens d'existence et des collectivités dans un climat d'entraide et de solidarité.

Ce sont ces valeurs qui devraient guider la politique étrangère du Canada, et servir d'étalon de mesure pour évaluer la politique étrangère jour après jour.

Sans équité, pas de paix... sans paix, pas de sécurité

L'établissement de l'équité dans le monde est donc essentiel aux objectifs de la politique étrangère du Canada. Nous savons tous que cela suppose un processus laborieux et graduel. L'éradication des inégalités dans le monde constitue sans aucun doute le plus grand défi de toute l'histoire de l'humanité. Il est également clair que pour réduire la pauvreté de manière importante, il faut appliquer des politiques et des programmes visant son élimination totale et absolue partout dans le monde. Par conséquent, la politique étrangère du Canada doit mettre l'accent sur une profonde coopération internationale axée sur des échanges sur tous les plans – culturel, politique, technique et économique – y compris celui du commerce, sans toutefois s'y limiter ; y compris celui de l'aide, sans toutefois s'y limiter.

Le monde dans lequel nous vivons comporte des enclaves de pauvreté extrême et de richesse démesurée. Même si la pauvreté se déplace, le phénomène est toujours bien ancré et soutenu sur le plan structurel dans nos sociétés et dans le monde. Partout, la pauvreté est inscrite au cœur même des structures économiques, politiques et sociales qui déterminent que telle proportion de personnes – la majorité dans certains cas – sera pauvre, et que les pauvres seront à jamais une composante intrinsèque du système économique.

Dans cette perspective, la pauvreté n'est pas la même chose que « les pauvres ». La pauvreté est l'ensemble des conditions de vie des pauvres et l'expérience qui détermine leur vie. Pour éliminer la pauvreté et les autres inégalités, il faut transformer les structures garantissant qu'il y aura toujours des pauvres et que la richesse des uns repose sur le dénuement des autres. On n'a pas encore inventé le moyen d'y parvenir, mais on peut déjà tirer des leçons autant positives que négatives d'un ensemble d'expériences et de modèles. C'est un projet d'envergure historique que

de créer la volonté universelle d'atteindre ce but et les moyens de le réaliser. Le gouvernement doit exprimer clairement dans ce contexte que l'objectif ultime de la politique étrangère du Canada consiste à éradiquer les inégalités dans le monde et à favoriser un large débat public sur la façon d'y parvenir.

Favoriser l'égalité

L'égalité des êtres humains en tant que but du développement mondial est le fondement même des Nations Unies et de ses conventions. C'est aussi un principe épousé par le gouvernement et la population du Canada en général depuis un demi-siècle. Dans le cadre du présent dialogue sur la politique étrangère, ce principe se traduit essentiellement par la promotion de l'équité dans la croissance économique, la distribution de la richesse nationale et la gestion des « biens communs mondiaux », de même que dans l'élargissement de l'accès aux avantages économiques et sociaux.

Au cœur même de cet enjeu se trouvent les programmes et politiques spécifiques nécessaires pour réduire – et finalement éliminer – la pauvreté et, dans ce cadre, la nécessité de faire de l'égalité et de l'équité une partie intégrante de toutes les stratégies prônées en matière de croissance économique. Tout indique cependant que cela est plus facile à dire qu'à faire. Les débats en cours devront étudier la façon dont les politiques étrangères du Canada en matière d'aide au développement, de commerce et de gouvernance financière multilatérale favorisent ou non la répartition équitable des bénéfices découlant de la croissance économique.

Élément tout aussi important, ces débats doivent aborder les dilemmes sous-jacents quant au poids et à l'importance relative des stratégies économiques « axées sur la croissance » par rapport à d'autres stratégies ou interventions. La croissance économique ne suffira pas à résoudre la crise mondiale de la pauvreté, ni à éliminer la pauvreté à long terme. Il faut donc lancer un débat politique qui dépasse le cadre de la présente consultation pour aborder certaines des questions très complexes qui ne sont pas abordées dans Un dialogue sur la politique étrangère :

- Quelles sont les stratégies économiques, sociales et politiques essentielles aux transformations structurelles requises pour éliminer les inégalités dans le monde d'ici la fin du siècle ?

Il faut tenir un débat politique sur certaines questions très complexes qui ne sont pas abordées dans Un dialogue sur la politique étrangère.

- De quelle façon le gouvernement canadien entend-il favoriser ces stratégies dans le cadre de ses programmes et politiques ?
- De quelle façon le gouvernement canadien entend-il intégrer des processus internes permettant d'éviter que les politiques et programmes des divers ministères viennent entraver – ou rendre inopérantes – les mesures adoptées dans d'autres secteurs gouvernementaux ?

Il faut procéder à un examen parlementaire complet et officiel des relations futures du Canada avec le reste du monde, et de l'engagement de notre pays à l'égard de la paix et de la justice mondiale, afin de compléter, élaborer et clarifier la définition des « intérêts », des enjeux et des options à envisager. Cela serait une occasion idéale de clarifier au sein de chacun des ministères les objectifs et politiques élaborés par le Canada sur ces questions.

Politique cohérente et cohérence des politiques

La cohérence des politiques doit donc être au cœur des discussions entourant la politique étrangère du Canada. Si la politique étrangère doit être dynamique, opportune, logique et fondée sur les connaissances, tous les ministères doivent rendre compte de l'impact de leurs politiques et programmes sur les objectifs globaux établis par le Canada en matière de politique étrangère. Il faut mesurer à l'aune de la cohérence des politiques l'approche adoptée par chacun des ministères qui exercent une influence déterminante sur la politique étrangère du Canada. Les ministères doivent justifier leurs résultats dans ce domaine d'une importance cruciale pour l'avenir du Canada et son rôle dans le monde.

Conflits d'intérêts

Les Canadiennes et les Canadiens et le gouvernement du Canada devront relever de nombreux défis pour instaurer cette nouvelle ère d'internationalisme axée sur l'élimination de la violence et de l'injustice. De tous les défis qu'il nous faudra relever ensemble, le plus immédiat – et peut-être aussi le plus difficile – sera d'affronter les profonds conflits d'intérêts qui déchirent le Canada dans son désir de faire vraiment cause commune avec le reste de la planète. C'est ici que des questions telles que les échanges commerciaux, l'immigration, la santé, l'environnement et la sécurité – soit les intérêts à long terme que notre gouvernement déclare partager avec d'autres pays – deviennent une arme à deux tranchants. Nous pouvons dire qu'il s'agit là de préoccupations communes, mais cela ne signifie pas pour autant que nos intérêts soient les mêmes. Bien au contraire.

Ainsi, le gouvernement estime que les échanges commerciaux font partie de ces intérêts communs. Nous utilisons ce terme sans y penser, comme s'il était question d'un échange tangible. Il faut se rappeler que les échanges commerciaux impliquaient autrefois l'échange de biens d'une valeur sensiblement égale, à l'avantage mutuel des deux parties selon leurs valeurs, leurs désirs et leurs besoins. Ce que nous appelons aujourd'hui « échange commercial » – comme dans l'expression « les intérêts canadiens en matière d'échanges commerciaux » – n'est pas du tout un échange. Il s'agit plutôt de commerce où les biens sont achetés et vendus plutôt qu'échangés, et donc une opération qui n'a souvent rien à voir avec l'équité ou l'échange volontaire, mais plutôt avec un commerce d'extraction des ressources.

Le commerce international contribue très peu au développement d'un pays pauvre dont la balance « des échanges » est déficitaire, soit un pays qui importe beaucoup plus qu'il ne vend à l'étranger et dont la quasi-totalité du capital privé se trouve dans des banques étrangères souvent à l'extérieur du pays. Il en résulte une perte récurrente et cumulative du capital financier et souvent aussi du capital humain. Le problème est douloureusement amplifié quand la production axée sur les exportations et le commerce se font au détriment de l'économie nationale et du marché intérieur. Les modèles de réussite de ce siècle en matière de « développement » économique important et permanent ont été le fait de pays qui, comme le Japon, ont choisi de donner la priorité au développement du marché local et à sa protection.

Les intérêts commerciaux du Canada ne coïncident pas nécessairement avec ceux des « pays du Sud » – le dénommé Tiers-Monde. On constate plutôt un énorme conflit d'intérêts, qui englobe d'autres domaines que le commerce. En matière de « sécurité », par exemple, le Canada prône la paix tout en continuant à maintenir et à protéger une industrie considérable de fabrication et d'exportation de matériel militaire. Dans le domaine de la santé, le Canada défend farouchement la protection des brevets des géants de l'industrie pharmaceutique, ce qui empêche les pays du Sud de développer leur propre production de médicaments génériques pour le marché domestique et régional.

Le commerce, la sécurité et les migrations constituent un échantillon des conflits d'intérêts que le Canada doit apprendre à régler.

En ce qui a trait aux migrations, les politiques canadiennes en matière d'immigration ciblent et siphonnent littéralement les professionnels les mieux formés et les plus dynamiques des autres pays. Nous collaborons par ailleurs avec d'autres pays industrialisés à mettre en place des mesures qui limitent radicalement l'immigration et l'entrée des réfugiés, et qui militarisent nos frontières afin d'empêcher les plus pauvres et les plus désespérés de les franchir.

Voilà seulement un échantillon des nombreux conflits d'intérêts qu'il faut examiner et régler si le Canada désire réellement établir des rapports renouvelés et fondés sur la justice avec le reste du monde, et respecter ses engagements à l'égard de la paix et la justice sociale. On pourrait citer d'autres exemples, et il surviendrait certainement d'autres problèmes. C'est notre défi commun que d'affronter courageusement ces questions, d'examiner franchement les choix et les possibilités qui s'offrent à nous, et de demander au gouvernement et à ses ministères de rendre des comptes en matière de logique interne et de cohérence.

La société civile du Canada

La société civile peut jouer un rôle distinct et faire partie intégrante des relations du Canada avec le reste du monde et du projet de paix et de justice mondiale. Elle l'a démontré à maintes reprises dans le passé. Et elle le démontre surtout dans les activités réalisées chaque jour au Canada et ailleurs dans le monde par les acteurs de la société civile canadienne, un vaste éventail d'institutions confessionnelles, de syndicats, d'organisations communautaires, d'établissements et d'associations du secteur tertiaire, ainsi que des ONG. Ces hommes et ces femmes continueront de jouer ce rôle distinct et constructif de la société civile à travers les profonds rapports de solidarité qu'ils entretiennent avec leurs collègues et homologues du monde entier. Ces rapports à long terme et ces relations durables ont déjà survécu à bien des transitions et survivront à bien d'autres encore.

Quand on examine les relations du Canada avec le reste du monde, il est essentiel de considérer et d'évaluer les rapports entre le gouvernement et les organisations de la société civile, le soutien qu'il leur apporte et la façon dont il aide les organisations et institutions canadiennes à maintenir ces liens avec les organisations de la base, ONG et institutions non-gouvernementales (ING) des quatre coins du globe.

Une bonne partie des questions et des « leçons » qui orientent le discours actuel sur la paix et la justice sociale émane de l'expérience du secteur non gouvernemental, des plans qu'il a élaborés et des défis qu'il a dû relever. Alors que les rapports institutionnels et diplomatiques du Canada se modifient constamment, la présence sur le terrain des ONG et des ING canadiennes – y compris les alliances

qu'elles ont forgées et leur connaissance de l'histoire et des conditions locales – représente un élément de stabilité dans les relations internationales établies par le Canada. Le gouvernement s'appuie souvent sur cette ressource quand des événements internationaux attirent son attention sur un pays ou une région particulière du globe.

Résistance au changement

Pour éliminer l'injustice et la violence, ou même les réduire de manière importante, il faudra nécessairement contester le pouvoir et les privilèges des intérêts dominants qui ne les laisseront pas aller si facilement. Il existe une résistance violente et profonde à la lutte pour la justice et l'égalité, et si ces valeurs gagnent sensiblement du terrain dans bien des sociétés partout dans le monde, il faut s'attendre à une résistance redoublée de la part de ceux et celles qui s'y opposent, tant dans les instances publiques que privées. Autrement dit, les progrès de notre lutte contre l'injustice et la répression dominantes seront marqués d'un redoublement des conflits là où nous travaillons, et là où nous participons avec les gouvernements et les citoyennes et citoyens à l'avènement d'un changement véritable.

Si nous voulons vraiment relever ce défi, il faut le faire en toute connaissance de cause : cela exigera du courage, la confiance inébranlable en notre solidarité et le soutien mutuel de tous ceux et celles qui partagent cette entreprise. Les personnes qui encaissent le plus gros du choc de cette violente résistance au changement ne sont pas celles qui, de loin, offrent leur soutien politique et un peu d'argent. La violence est ressentie par les organisations locales elles-mêmes, par les démunis qui résistent à l'oppression et se mobilisent en vue du changement, et par les représentants politiques qui osent prendre ouvertement le parti des pauvres et défendre les mesures sociales et économiques qui leur sont favorables.

Défendre les droits de la personne

S'engager à éliminer l'injustice et la répression suppose également que l'on s'engage à protéger et à défendre ceux et celles dont nous soutenons les activités et interventions, qu'il s'agisse de gouvernements nationaux ou locaux, d'organisations ou d'institutions citoyennes. Cela signifie qu'il faut être présent et qu'il faut participer à la cause commune par l'entremise des processus que nous avons enclenchés et soutenus. Cela signifie aussi qu'il faut affirmer clairement que nous avons pris le parti de ceux et celles qui ont choisi de lutter contre la pauvreté et la répression.

La justice et l'élimination de la violence relèvent des droits humains fondamentaux, et n'a rien à voir avec la charité, ni avec un quelconque élan humanitaire. Cela implique

que les droits de la personne doivent constituer le pivot éthique et politique des relations établies par le Canada avec le reste du monde, par opposition à la charité et à l'esprit humanitaire ou à un vague engagement à l'égard du « développement ».

Cela implique que les Canadiennes et les Canadiens et le gouvernement du Canada jouent un rôle actif dans la promotion de la justice et la défense des droits. Cela doit être exprimé de manière explicite dans les buts et principes directeurs des divers ministères du gouvernement du Canada, et devenir un critère d'évaluation du progrès ou de l'échec dans l'application des programmes gouvernementaux.

*Les droits de la
personne doivent
constituer le pivot
éthique et politique
des relations
établies par le
Canada avec le
reste du monde.*

Dilemmes et possibilités

Il existe un point où les intérêts des citoyennes et citoyens canadiens, ceux des organisations de la société civile et ceux de notre gouvernement convergent de manière fondamentale : c'est le point d'intersection où nos démarches concrètes en vue de changer le monde de manière progressiste se rencontrent. C'est là que se vivent les dilemmes et que se partagent les possibilités. Il n'est pas si simple, ni si évident pour nous Canadiennes et Canadiens, et pour notre gouvernement, de définir la voie de l'avenir dans nos relations avec le reste du monde et notre engagement de jeter les bases permanentes de la paix et de la justice dans le monde. Même si nous savons clairement ce qu'il faut faire, les moyens pour y arriver sont beaucoup plus difficiles à déterminer. S'engager sérieusement suppose plus que de changer le monde : cela implique aussi d'accepter l'effet que ces changements vont exercer sur nous et d'accepter de travailler ensemble à faire du monde un endroit où il fait bon vivre autant pour les autres que pour nous-mêmes.

Notes

¹ « Un dialogue sur la politique étrangère », MAECI, janvier 2003, <http://www.dialogue-politique-etrangere.ca/>

² Voir Oscar Ugarteche, *The False Dilemma: Globalization, Opportunity or Threat*, traduction de Mark Fried, Zed Books et Inter Pares, Londres, 2000

